



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME 12438

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Parc du Cinquantenaire

Objet de la demande : Réaménager profondément le parc du Cinquantenaire dans une approche d'interventions durables en lien avec le changement climatique:

- 1) renouveler les équipements de l'axe de la Mosquée
- 2) restaurer l'axe Horta
- 3) rénover tous les escaliers aux différents accès du parc
- 4) reconfigurer l'esplanade autour de la fontaine
- 5) installer une citerne d'eau de pluie de 2100 m³

Périmètre et zone :

PRAS : espaces structurants, zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zones de parcs, zones d'équipement d'intérêt collectif ou de service public

Motifs principal(aux) de l'enquête :

application de la prescription générale 0.3. du PRAS (actes et travaux dans les zones d'espaces verts, publics ou privés)

application de l'article 175/20 du CoBAT : demande soumise à Rapport d'incidences - Enquête de 30 jours

L'enquête publique se déroule du 04/06/2025 au 03/07/2025 .

La réunion de la commission de concertation est fixée au mardi 15 juillet 2025, à la **Ville de Bruxelles (Rue des Halles 4 – 1000 Bruxelles)** à une heure encore à déterminer. Seules les personnes formellement invitées y seront admises.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

- **en ligne** : <https://openpermits.brussels/>

- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58.

Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site etterbeek.brussels

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : urbanisme@etterbeek.brussels ou téléphone au 02/ 627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique (urbanisme@etterbeek.brussels) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK **au plus tard le 03/07/2025** ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

A Etterbeek, le 26/05/2025

Par le Collège :

La Secrétaire communale,,
Annick PETIT

Le Bourgmestre,
Vincent DE WOLF

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la commune sur ledit dossier.